

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt cinq, le 18 décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 10

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, MONIN Florence, GAS Marcel, HUMBERT Régis, POURCHERE Jean-Daniel, ROMATIF Julien, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth,

Absent excusé : CICOCELLA Sébastien (pouvoir à GAS Marcel), FANJAT Pierre,

Date de la convocation : 11 décembre 2025

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Objet de la délibération : Garantie d'emprunt pour l'opération AIH – modification : achat de 3 logements locatifs sociaux supplémentaires

Le maire informe l'assemblée qu'Alpes Isère Habitat apporte des modifications au programme immobilier dénommé « Les Coquelicots ».

Sur les 8 logements initialement prévus PSLA en accession, AIH fait l'acquisition de 3 de ces logements pour les affecter à des logements locatifs sociaux.

Pour cette opération, AIH demande une garantie d'emprunt à hauteur de 35%.

Le prix de revient de l'opération d'acquisition des 3 LLS s'élève selon les premières estimations à 778 090,78 € TTC. Déduction faite des subventions et des prêts qui ne nécessitent pas de garantie (prêt Action Logement et Prêt CARSAT), il reste deux prêts à garantir :

- Prêt CDC PLUS : 440 471,00 €
- Prêt CDC Acquisition foncière : 155 618,00 €

Soit un montant total des prêts à garantir de 596 059.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- approuve la garantie à hauteur de 35% pour le projet de construction de 3 logements locatifs sociaux,
- autorise le maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 18 décembre 2025

Le Maire,
Serge MERCIER

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise en Sous-Préfecture de Vienne.

